

09.05.2008 - 14:04 Uhr

Coûts externes: ni nouvelle connaissance ni nouvel argument des autorités fédérales

Bern (ots) -

Selon l'Association suisse des transports routiers ASTAG, l'actualisation du compte des transports routiers n'apporte ni nouvelle connaissance ni nouvel argument, si ce n'est encore et toujours un grand doute sur la légitimité de l'augmentation de la RPLP. Les détenteurs de véhicules camperont donc sur leur position en matière de recours, sachant que la prochaine augmentation est d'ores et déjà programmée pour le début 2009, avec le déclassement des véhicules Euro 3.

Selon l'Association suisse des transports routiers ASTAG, l'actualisation du compte des coûts du transport pour l'année 2005, publiée aujourd'hui par les autorités fédérales, n'apporte ni nouvelle connaissance ni nouvel argument dans la discussion relative à une couverture excédentaire ou insuffisante des coûts par le trafic lourd. Pourtant, l'ASTAG est satisfaite de constater que les autorités fédérales arrivent désormais à la conclusion que le trafic lourd couvre pratiquement ses coûts à 100 pourcent.

Quoi qu'il en soit, l'ASTAG est étonnée de l'énorme marge de fluctuation des résultats présentés dans l'étude des autorités fédérale. Au vu de cette marge de fluctuation et des diverses hypothèses émises il est, selon l'ASTAG, plus que douteux que les nouveaux résultats figurant dans ce rapport ARE/OFS résistent face à un examen juridique et scientifique approfondi. On ne peut s'empêcher de soupçonner l'état d'avoir voulu, par l'entremise de cette actualisation, servir en priorité les objectifs financiers de la Confédération!

RPLP: l'ASTAG campe sur sa position en matière de recours

Du fait de cette situation, l'ASTAG et ses membres camperont sur leur position en matière de recours. Ainsi, les détenteurs de véhicules continueront à faire chaque mois recours contre les factures RPLP 2008, et ce jusqu'à nouvel ordre. Au cours du mois précédent, plus de 4'500 recours ont ainsi été déposés auprès de la Direction générale des douanes (DGD).

Contact:

Michael Gehrken
031 370 85 24